En France l'activité de nos sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **15 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

en France l'activité de nos sociétés

Appel

Notre numéro de janvier étant épuisé, nous serions reconnaissants à tous ceux qui ne le conservent pas, de bien vouloir l'adresser à la Rédaction du MESSAGER. D'avance, MERCI.

Amis abonnés,

Nous vous prions de toujours mentionner si vous êtes un NOUVEL ABONNE ou s'il s'agit d'un RENOUVELLEMENT.

Prière d'écrire vos noms et adresse en LETTRES MAJUSCULES.

Pour simplifier notre comptabilité et diminuer nos frais, il nous serait agréable que tous les abonnements pour l'année en cours soient réglés en ce début d'année. Merci d'avance.

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Répéter toujours l'ancienne en donnant la nouvelle et joindre un franc en timbres-poste pour nos frais.

PRIX DE L'ABONNEMENT. — 15 F depuis le premier janvier 1969. Nous prions tous ceux qui nous ont envoyé seulement F 13 de bien vouloir compléter le prix de leur abonnement par l'envoi de timbres-poste (F 2).

PAIEMENT. — Ceux qui désirent régler en espèces leur abonnement sont priés de s'adresser directement à la Rédaction du journal, 17 bis quai Voltaire - le matin et **non** au 10 de la rue des Messageries.

UN GRAND MERCI à tous ceux qui nous ont envoyé un abonnement de soutien.

Concours de poésie

La Société des poètes et artistes de France (SPAF) annonce l'ouverture de son concours annuel des poètes suisses de langue française 1969. Les auteurs, après avoir pris connaissance du règlement, sont priés d'envoyer leurs œuvres jusqu'au 30 août 1969 dernier délai. Le lauréat bénéficiera d'une édition gratuite et divers prix en nature honoreront les meilleurs poèmes.

Demandez le règlement détaillé du concours à la déléguée : Mme L. Betant, 4, av. Hentsch, Genève.

Président du jury : M. Henri Perrochon, Payerne.

Jurés : M. Luc Vuagnat, Genève ; Mme L. Betant, Genève.

Société Mutualiste Suisse 8, Cour des Petites-Ecuries Paris-10e

L'assemblée générale annuelle, statuant sur l'exercice 1968, se tiendra le samedi 15 mars 1969 à 18 heures 15 au Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier à Paris-10e (métro Bonne-Nouvelle ou Strasbourg - St-Denis).

Cette assemblée sera suivie, comme chaque année, à 20 heures, par un dîner-choucroute amical, dans ce même hôtel, au prix de F 26 (tout compris). Chacun y est cordialement invité.

On peut, dès maintenant, s'inscrire auprès de nos agents : téléphone 770-47-28 tous les jours de 10 heures à 19 heures, sauf les dimanches et lundis.

Le Président :
A. Beyeler

Concert Colombo

Placé à la tête de l'Orchestre Philharmonique de l'O.R.T.F., le maître Pierre Colombo a dirigé, le mardi 4 février dernier, avec un remarquable éclat, la « Cantata misericordium », de Britten, dont c'était la première audition en France. Il sut donner à l'exécution de cette œuvre d'une haute inspiration une ampleur majestueuse.

Le concert, qui commença par la Symphonie « Jupiter », de Mozart, nous a également permis d'entendre la « Ballade pour flûte et orchestre », de Frank Martin et la 3e Symphonie, dite « liturgique », d'Arthur Honegger. M. Colombo a donné à la présentation de cette dernière œuvre l'exceptionnelle force expressive qui lui convient.

Marie-Antoinette Pictet

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs et abonnés sur le concert de notre pianiste genevoise annoncé en dernière page et leur rappelons que c'est elle qui, lors de la fête de Noël des sociétés suisses de Paris, organisée par le Cercle suisse romand, accepta de bien vouloir nous accorder une demi-heure de musique. Nous ne doutons pas que nombreux seront ceux qui iront l'écouter à nouveau le 20 mars.